



KANEWITAN MIRO PIMATSIWIN

RÈGLEMENTS TIRAGE VACCINAL WEMOTACI

OBJECTIFS

Le tirage vise à encourager la vaccination contre la COVID-19 auprès des membres résidents de la communauté âgés de 12 ans et +. Se faire vacciner est un geste de responsabilité individuelle et sociale.

Il est donc très important d'aller chercher les 2 doses de vaccin afin de se protéger, de protéger ses proches ainsi que la communauté.

Le tirage est organisé par le Conseil des Atikamekw de Wemotaci, en collaboration avec le Comité restreint des mesures d'urgence de la communauté.

DURÉE DU TIRAGE

L'inscription débutera le mercredi 6 octobre à 9 :00 jusqu'au mardi 30 novembre 2021 à 16 :45.

Un formulaire d'inscription sera disponible à la réception du Centre administratif (36, rue Kenosi), vous devrez le remplir et par la suite le ramener avec une preuve vaccinale papier (code QR) ou le « VaxiCode » démontrant que vous êtes protégé adéquatement. Vous pourrez vous présenter sur les heures d'ouverture du Centre administratif, soit du lundi au jeudi entre 9 :00 et midi et 13 :00 à 16 :45.

Le tirage des prix se fera le jeudi 2 décembre à 15 :00, à l'heure normale de l'Est.

Prenez note que le Centre administratif sera fermé pour la semaine culturelle, du 11 au 15 octobre 2021. Les inscriptions au tirage reprendront le lundi 18 octobre à compter de 9 :00.

ADMISSIBILITÉS

Deux tirage seront organisés, l'un, destiné pour les jeunes 12 à 17 ans et pour l'autre, les adultes de 18 ans et +, qui sont résidents de la communauté de Wemotaci depuis plus de 6 mois et adéquatement protégés contre la COVID-19 selon la Santé publique à la date limite d'inscription, le mardi 30 novembre 2021 à 16 :45.

Les personnes ayant reçu un diagnostic positif à la COVID-19 et ayant reçu une seule dose du vaccin pourront s'inscrire.

Note : Les membres inscrits ne résidant pas dans la communauté ne seront pas éligibles au tirage, sauf les étudiants inscrits aux études ou en formation à l'extérieur de la communauté ainsi que des membres inscrits ayant l'obligation de vivre en milieu urbain pour cause de maladie.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

- Fournir la preuve d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 ;
- Inscription en remplissant le formulaire « TIRAGE KANEWITAN MIRO PIMATSIWIN », disponible à la réception du centre administratif du Conseil ;
- Avoir en main une preuve vaccinale papier (code QR) ou le « VaxiCode » prouvant que vous êtes vaccinés ou protégés adéquatement contre la COVID-19 et vérifiable par l'application « VaxiCode Vérif » du gouvernement du Québec ;
- Être résident de la communauté de Wemotaci et âgé de 12 ans et + ;
- Une seule inscription par personne pour le tirage ;
- Une personne ne peut gagner plus d'un prix ;
- Une personne âgée de 17 ans et qui a 18 ans à la date du tirage sera inscrite au tirage des prix attribués aux 18 ans et + ;

- Pour les jeunes de 12 et 13 ans qui sont adéquatement protégés contre la COVID-19, ce sera un parent ou le tuteur qui devra procéder à leur inscription.

Les résidents incluent, autres les membres inscrits, les autochtones non-membres et les allochtones.

Prenez note qu'une pièce d'identité pourrait être exigée au besoin.

TIRAGE ET ATTRIBUTION DES LOTS

La valeur totale des prix est de \$20,000.00 et sera répartie de la façon suivante :

Pour les adultes :

- 3 prix de \$1000.00
- Un gros lot de \$10,000.00
- Les lots en argent seront émis par chèques du Conseil des Atikamekw de Wemotaci et libellés aux noms des gagnants.

Pour les jeunes de 12 à 17 ans

- Vélo « fatbike » et un casque d'une valeur de \$2,000.00
- Carte cadeau de chez Ordi Plus d'une valeur de \$1,000.00
- Carte cadeau de la boutique Le Pionnier d'une valeur de \$1,000.00
- 3 téléviseurs de 40 pouces d'une valeur de \$700.00 chacun
- 9 cartes-cadeaux d'une valeur de \$100.00 chacun (App Store ou Google Play)

Le tirage aura lieu le jeudi 2 décembre à 15 :00, heure normale de l'Est au Centre administratif situé au 36, rue Kenosi à Wemotaci et sera diffusé en direct Facebook Live sur la page Facebook officielle du CAW ainsi qu'à la radio communautaire, il sera sous la supervision de la firme MNP.

Les gagnants des tirages seront contactés par courriel le 2 décembre et pourront venir réclamer leur prix au Centre administratif à partir du lundi 6 décembre, aux heures d'ouverture. Si nécessaire, une pièce d'identité pourrait être exigée au moment de réclamer le prix.

La liste des gagnants sera publiée sur le babillard du Centre administratif ainsi que sur la page Facebook du Conseil des Atikamekw de Wemotaci.

Consentement et divulgation

Les participants au tirage devront consentir à ce qu'on publie leur nom et leur photo pour annoncer les gagnants du tirage, qu'ils auront fourni au préalable lors de leur inscription et ce, sans aucune restriction au niveau des supports médiatiques (journaux, télévision, réseaux sociaux).

EXCLUSIONS

Les personnes suivantes ne sont pas éligibles aux tirages

- Les membres du Comité restreint des mesures d'urgence de Wemotaci
- Membres élus du Conseil des Atikamekw de Wemotaci.

SUPERVISION DU TIRAGE

Le tirage sera sous la supervision de la firme MNP, bureau Alma, 100, rue Saint-Joseph Sud, bureau 110, Alma (Québec) G8B 7A6.